



INFOS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2016

Ordre du jour :

- Nuit du volley
- Tournoi départemental du 11/12
- Site internet
- Sweat AVB et logo Aggri Pro
- RDV CRCA

Membres présents : Bruno Campergue, Audrey Ortola, Fabrice Amblard,, Sandra Vergne, Joao Goncalves, Bernadette Benet, Pierre Fleurant, Emma Favain, Nicolas Alric, Margot Hinderschid, Pierre-Jean Fournier.

Membres excusés: Jérémy Touzy, Stéphane Gazal, Linda Henrys, Christophe Nouvel, Ioan Wuilliet.

Invité: aucun

Bruno Campergue, Président, demande la parole pour donner ses explications sur le dossier « Bélougas ». Il rappelle le coût des licences, élevé, et qui est passé cette année de 70 € à 80 € alors que certains équipes ne bénéficient d'aucune contre-partie. Après sa rencontre avec les parents de Fantine et Noé (dont la maman joue dans l'équipe des Bélougas, située à Saint-Mamet), il a demandé au bureau rapproché son avis sur le fait de payer un maillot aux membres de l'équipe des Bélougas, qui trouvaient injuste de payer une licence 80 euros sans contre-partie. Mais ça a débordé sur les autres membres du bureau. Il a été surpris par les réactions très vives des personnes informées.

Aujourd'hui, les Bélougas sont inscrits à la FSGT, ce qui veut dire une perte de 200 euros pour les club.

Il demande que dorénavant les intérêts du club soient une priorité, plutôt que les intérêts privés.

De plus, la même situation s'est répétée pour la réservation du bus pour les deux déplacements à Vichy des R1, Open et minimis qui ont eu lieu mi-novembre.

Il demande à ce que les prochaines fois, les décisions soient prises par un bureau restreint (co-présidents, trésorier et secrétaire).

Margot Hinderschid confirme un soucis de communication. Pour elle, il fallait prévoir en amont et pas agir au dernier moment. En outre, il est difficile de communiquer par mail où un mot peut être interprété de différentes façons. Elle souhaite que les prochains dossiers soient traités à l'avance pour éviter de prendre des décisions dans la précipitation.

Fabrice Amblard précise que dans certains cas, il sera encore nécessaire de prendre une décision rapidement. Aussi, il lui semble souhaitable de trancher à 3-4 personnes, pas plus.

Pour le déplacement à Montluçon prévu en février, Bruno Campergue propose de demander un devis aux transporteurs (Ouvrier et Lavergne) dès à présent. Fabrice Amblard appuie cette proposition et évoque la possibilité de fidéliser un seul transporteur dans l'optique d'un partenariat sur la durée.

Bruno Campergue clôt son intervention en précisant qu'il continuera de traiter les dossiers à venir et à servir le club, mais jusqu'à la fin de la saison, pour l'instant.

Pierre -Jean Fournier revient sur le précédent sujet afin de préciser sa position. Il ne comprend pas pourquoi le club ne fait plus de tarif préférentiel pour les familles qui inscrivent plusieurs personnes. Il regrette que Bruno ait cherché un autre transporteur après qu'il ait vu le devis du transporteur avec lequel Pierre-Jean était en train de finaliser la négociation. Il a envoyé le mail du dossier « Bélougas » à Audrey, en tant qu'ancienne trésorière adjointe du club, et pensait cette démarche légitime. Pour les maillots, il ne voit pas pourquoi en accorder à certains et pas à d'autres.

Bruno répond que concernant les maillots, Ioan Wuilliet a ressorti le règlement du comité départemental des équipes inscrites au championnat loisir 4x4 : avoir des noms corrects et des maillots corrects. Il propose de voter que pour 5 €, on donne des maillots aux débutantes inscrites en DF et aux autres équipes du club inscrites en 4x4 qui en font la demande.

Vote : Donner des maillots à 5€ pour les joueurs du club inscrits en 4x4 dès cette année (Votants : 11, POUR : 3, Contre : 8, Abstentions : 0).

Une réflexion sera engagée au plus vite pour régler ce problème de maillots pour les équipes du club.

- **Nuit du volley :**

Pour l'instant, 26 équipes nous ont contacté : 15 ont confirmé, 11 restent à confirmer. La fin des inscriptions est prévue le 14/12. On peut aller jusqu'à 66 équipes. Il faut qu'au final, le nombre d'équipes soit pair. Il faut terminer de poser les affiches : il en reste 15 sur 30, et poursuivre la communication via Facebook, etc. Pour l'an prochain, prévoir deux formats d'affiche (1 grand et 1 petit) pour optimiser le nombre de lieux d'affichage.

Pour la sangria, il est prévu 50 litres. Les 3 Caves nous mettent à disposition 1 frigo sur 2 et 1 pompe à bière sur 2. Pierre-Jean les relance pour obtenir une deuxième pompe à bière ou des canettes de bière pour le gymnase dont la buvette n'aura pas de pompe à bière. De plus, Les 3 Caves ne pouvant pas faire la livraison au gymnase Marvingt, Pierre-jean s'assurera que le club puisse récupérer frigo, pompe et boissons au local des 3 Caves le samedi. Sinon, on leur demandera de faire la livraison le vendredi au garage de Pierre-Jean et on fera le transfert au gymnase avec le bus du club le samedi.

Les courses seront récupérées à Leclerc le 17/12. Confirmer les quantités pour les sandwiches après la fin des inscriptions le 14/12.

Déroulement du tournoi :

-1ère poule de brassage, suivie d'une 2e poule de brassage, puis classement.

-Pause d'une heure prévue pendant le classement avec 30 mn de repos et 30 min d'animations.

-1 poule de niveau et ensuite un tableau échelle jusqu'à la finale.

Les premières équipes auront terminés vers 2h du matin : prévoir de débiter le service de la soupe au fromage, qui sera échelonné de 2h à la fin du dernier match. Les joueurs mangeront dans les tribunes, mais pas dans le club house du gymnase de Peyrolles. Fabrice sera sur place à partir de 14h. Prévoir un moment de rencontre avec les bénévoles pour bien se caler avant le début du tournoi. La liste des bénévoles est bien remplie.

Pour les gobelets, la convention est signée. Il faut fixer une heure à Roxane pour les récupérer. L'an prochain pour les 20 ans de la Nuit du volley, il est possible que le club réalise des gobelets à son effigie.

Pas de lots prévus cette année (sujet de division entre les participants), peut être l'an prochain pour marquer le coup du 20e anniversaire du tournoi.

- **Tournoi départemental du 11/12 :**

Il est prévu le dimanche 11 décembre à partir de 14h00 (13h30 : accueil des équipes). Mauriac devrait participer, pas de réponse pour Saint-Flour pour l'instant. Les catégories benjamins, minimes et cadettes débutantes sont programmées. Matthieu contacte les parents pour donner un coup de main dimanche.

- **Site internet :**

Ioan Wuilliet étant malade, Pierre FLEURANT présente rapidement le site internet et le clip de présentation du club. Ne disposant pas de l'ancien nom de domaine du club, aurillacvolley.fr, il est proposé de voter pour prendre un nouveau nom de domaine, aurillacvolleyball.fr, en attendant de récupérer l'ancien.

Vote : Prendre un nouveau nom de domaine : aurillacvolleyball.fr (Votants : 11, POUR : 11, Contre : 0, Abstentions : 0).

Le site internet sera mis en ligne ce weekend. En attendant, il est proposé de visionner le site et d'envoyer ses remarques à Pierre pour finaliser le site. Dans tous les cas, le site internet est évolutif. Il sera nécessaire de le faire évoluer pour répondre aux attentes des adhérents actuels et futurs.

- **Sweat AVB et logo Aggri Pro:**

Pierre-Jean présente le logo préparé par Intersport. Il s'agit du même que celui réalisé sur les précédents sweats. Il est demandé à ce qu'Intersport retravaille sur plusieurs propositions de logos (Bruno et Ioan ont également réalisés des maquettes intéressantes pour mettre au dos du sweat). Plusieurs positions de la sérigraphie (logo et autre sérigraphie) seront à envisager : au cœur, au dos et sur les épaules. Voir le tarif d'Intersport, dans le cas de deux sérigraphies (dos et cœur par exemple). Pierre-Jean devait pouvoir communiquer les propositions ce weekend. Le modèle de sweat est à préciser : zippé avec capuche ou non zippé, choix de bleu ou rouge ou pas de choix : une seule couleur.

- **RDV CRCA :** Ce sujet est mis à l'ordre du jour. Le Crédit Agricole ne peut pas subventionner le club si ce dernier n'est pas sociétaire de la banque. Il est donc proposé de voter pour que le club soit sociétaire du Crédit Agricole (prendre une part sociale de 45 €).

Vote : Devenir sociétaire du Crédit Agricole (Votants : 11, POUR : 11, Contre : 0, Abstentions : 0).

- **Question diverses :**

1. Dossier de partenariat : Bruno propose de finaliser le dossier de partenariat avec une brochure de présentation du club.
2. Nouvelle ligue Auvergne – Rhône Alpes : Pierre-Jean Fournier et Joao Goncalves iront à la prochaine réunion de la ligue Auvergne – Rhône Alpes. Cependant si le club a bien reçu le matériel pour voter, en revanche, il n'a pas reçu d'informations sur les candidats en lice et leurs différents programmes.
3. Formation premiers secours : Voir avec Matthieu, s'il s'agit pour lui d'une formation initiale ou d'un recyclage (formation plus courte).
4. Local technique du Gymnase des Camisières : Suite aux derniers travaux réalisés par la mairie, il devient difficile de déplacer les poteaux des terrains de volley. Voir avec la mairie pour fixer les poteaux autrement.
5. Minibus : Le carrossier a indiqué que le minibus ne passerait pas au prochain contrôle technique prévu en juillet 2017 (il est trop rouillé). Deux solutions sont envisagées : voir un partenariat avec un transporteur, acheter un minibus d'occasion. Pierre-Jean propose de voir s'il serait possible de faire un emprunt auprès d'une banque pour lisser le paiement d'un nouveau minibus (d'occasion). Voir l'OMS d'Aurillac pour mise à disposition occasionnelle d'un minibus et avec des associations qui renouvellent leur minibus fréquemment.
6. Horaires de travail de Matthieu Chaix, entraîneur : Voir si le club respecte le droit du travail et la convention collective des entraîneurs de sport.

Plus d'infos sur le club :

www.aurillacvolley.fr

aurillacvolleyball@gmail.com

DATE DE LA PROCHAINE REUNION:

Mercredi 4 janvier 20h00 - Centre Social de Marmiers